

10 nov 2023 -15:59

## Le SPF Mobilité et Transports soutient le report modal

À l'initiative du ministre fédéral de la Mobilité, un budget est mis à disposition pour lancer deux appels à projets visant à encourager l'utilisation quotidienne du vélo et d'autres modes de transport durables.

Georges Gilkinet, ministre fédéral de la Mobilité : « Pas à pas, notre plan d'action BE CYCLIST se concrétise pour encourager toujours plus de Belges à enfourcher leur vélo. Aujourd'hui, nous réalisons une nouvelle étape qui favorisera son emploi lors des déplacements domicile-travail : un volet essentiel pour réaliser un transfert modal et rendre notre mobilité plus active et plus durable. »

Le tout premier plan d'action fédéral pour la promotion du vélo, BE CYCLIST, comprend 52 mesures concrètes. Dans le cadre de ce plan, le Service Public Fédéral Mobilité et Transports publie aujourd'hui deux nouveaux appels à projets. L'objectif de ces appels à projets est de promouvoir le vélo et d'autres modes de transport durables pour les déplacements domicile-travail. Le premier s'adresse aux ASBL et se concentre sur le vélo, le second aux entreprises avec une portée plus large.

Les appels à projets arrivent au moment idéal, puisqu'ils suivent le déploiement de l'indemnité kilométrique pour tous les travailleurs du secteur privé qui choisissent d'utiliser le vélo pour se rendre au travail. De plus, le montant maximum de cette indemnité kilométrique passera de 0,27 € à 0,35 € par kilomètre à partir de 2024, comme l'a récemment décidé le gouvernement. Les deux appels à projets sont donc un complément idéal, car ils offrent de l'accompagnement et du conseil aux travailleurs qui souhaitent utiliser des modes de déplacement durables.

« Plus de Belges en selle vers le boulot, ça désengorge nos routes et ça booste notre économie locale. C'est un vrai plus pour la santé des travailleurs et travailleuses, tant physique que mentale. Et ce sont des litres de carburant économisés : c'est bon pour le portefeuille et, bien sûr, bon pour le climat », conclut Georges Gilkinet.

## Bouger, c'est bon pour la santé et l'environnement

L'exercice physique est sain et s'intègre parfaitement dans la vie de tous les jours. En allant au travail à vélo tous les jours ou même plusieurs fois par semaine, on obtient rapidement un effet positif sur la santé. Les personnes qui habitent plus loin de leur lieu de travail peuvent également se rendre à vélo à l'arrêt de train, de tram ou de bus.

Le vélo n'est pas seulement bénéfique pour la santé. L'utilisation actuelle du vélo permet d'économiser 137.717 tonnes de CO2 par an. Soit les émissions annuelles de plus de 19.000 Belges.

## Shift your mobility : encourager le changement

Avec l'appel à projets "Shift your mobility", le SPF Mobilité et Transports soutient les entreprises qui développent des produits et/ou des services pour accélérer le report modal vers des modes durables pour les déplacements domicile-travail. En effet, les données du diagnostic fédéral 2022 montrent que le potentiel est énorme. Par exemple, plus de la moitié des travailleurs qui habitent à moins de 15 km de leur lieu de travail utilisent encore la voiture. Avec des incitants supplémentaires, il est possible de convaincre davantage de travailleurs d'opter pour des modes de transport durables.

Différents projets peuvent bénéficier d'un soutien : de la mise à disposition d'une flotte test de vélos dans les entreprises à un accompagnement approprié à une solution pour les PME, en passant par un outil numérique facilitant le covoiturage ou l'échange d'itinéraires cyclables.

Le subside permet d'encourager les projets innovants et avec impact. L'objectif étant que les projets soient pérennes dans le temps et explicitement destinés à générer un impact significatif.

## Cycling to work : plus de travailleurs à vélo

Les ASBL ont non seulement une fonction importante en tant qu'employeurs sociaux, mais en raison de leur ancrage social, elles sont les mieux placées pour suivre de près les tendances et les besoins venant de la population belge. Dans le cadre de l'appel à projets "Cycling to work", elles ont la possibilité de développer un projet encourageant et accompagnant les belges à se rendre au travail à vélo. Ainsi, nous essayons de donner un coup de pouce à notre société pour aider plus de personnes à se mettre en selle. Formation pour rouler à vélo dans le trafic, conseils pour choisir le vélo adapté aux besoins, une application qui facilite les trajets combinés tels que le vélo (partagé) et le train... En bref, la créativité n'a pas de limite et toutes les initiatives qui guident et soutiennent le changement de comportement vers plus de déplacements à vélo sont éligibles.

Un budget de 7 800 000 euros est prévu pour ces appels à projets. Les projets sélectionnés peuvent recevoir jusqu'à 600 000 euros de subventions et les candidats doivent cofinancer le projet à hauteur de minimum 20%.

La date limite de dépôt des projets est fixée au 30 novembre 2023 à midi. Une fois sélectionnée par le jury, l'équipe du projet recevra des conseils d'experts en mobilité pendant un an.

## Plus d'informations

Les appels à projets, les règlements relatifs aux subsides et les documents requis pour la soumission des projets peuvent être consultés sur [notre site web](#).

SPF Mobilité et Transports  
City Atrium  
Rue du Progrès 56  
1210 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 277 31 11  
<http://www.mobilit.belgium.be>

Charlotte Van den Branden de Reeth  
Porte-parole  
+32 474 41 37 47  
[presse@mobilit.fgov.be](mailto:presse@mobilit.fgov.be)